



ASSURANCE

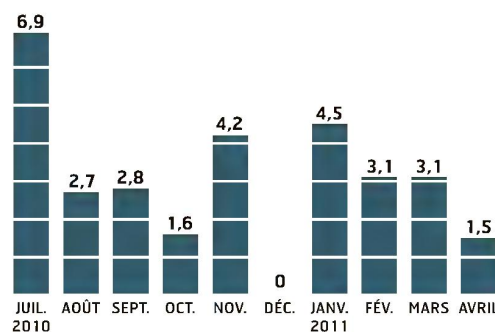
Les assureurs-vie accusent une baisse de 13 % des cotisations collectées sur les quatre premiers mois de 2011, ayant souffert de l'incertitude fiscale et de la remontée du taux du Livret A. La montée des rachats a précipité la chute de la collecte nette.

L'assurance-vie traverse une période délicate

L'assurance-vie attend des jours meilleurs après un début d'année très délicat. Les chiffres livrés hier par l'Association française de l'assurance font état d'une baisse de 13 % des cotisations collectées sur les quatre premiers mois de l'année, à 47,5 milliards d'euros. Le tassement de la collecte nette (versements moins prestations) est plus marqué (-48 %, à 12,2 milliards d'euros). « Il s'agit certes du cinquième mois consécutif de baisse de la collecte, mais nous ne sommes en aucun cas en situation de décollecte », tempère la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA).

■ L'incertitude fiscale a pesé
Le flou qui a longtemps plané sur le cadre fiscal de l'assurance-vie a poussé les épargnants à un certain attentisme. « Ils sont très sensibles aux changements de législation fiscale et les idées émises en l'espace de quelques semaines, de taxation annuelle des participations bénéficiaires puis de taxation majorée des gros contrats, ont dû en perturber plus d'un », écrit le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (Gema) dans sa dernière lettre d'information. L'assurance-vie va

LA COLLECTE NETTE DE L'ASSURANCE-VIE
EN MILLIARDS D'EUROS



« LES ECHOS » / SOURCE : ASSOCIATION FRANÇAISE DE L'ASSURANCE

finallement passer entre les gouttes, ce qui « devrait redonner des couleurs au marché », espère le Gema. Pour la FFSA, la collecte devrait repartir à la hausse pour terminer l'année sur une « certaine stabilité ».

■ La concurrence du Livret A
« Les versements se font aujourd'hui beaucoup sur le Livret A et les livrets défiscalisés », note la FFSA. Le probable relèvement de la rémunération du Livret A au

1^{er} août, qui pourrait passer de 2 % à 2,50 %, ne va pas arranger les affaires de l'assurance-vie. D'autant que les fonds en euros offrent des rémunérations moins attractives que les années passées, le rendement moyen servi au titre de 2010 tournant autour de 3,40 %.

■ Le facteur Bâle III
Comme le souligne le Gema, « il apparaît presque certain que plusieurs grands réseaux bancaires

(mais pas tous) ont reçu instruction de leur maison mère de freiner la collecte d'assurance-vie et d'orienter les épargnants vers des produits bancaires ». Une politique justifiée par le besoin de renforcer leur épargne bilantielle en vue de Bâle III, le cadre prudentiel qui s'appliquera aux banques à compter de 2013. Si elle perdurait, cette réorientation des flux pourrait peser sur l'assurance-vie, vu le poids des bancassureurs, qui font plus de 60 % de la collecte.

■ Des rachats en hausse
Les prestations versées n'ont cessé d'augmenter depuis plusieurs mois, pour atteindre 35,3 milliards d'euros sur les quatre premiers mois de l'année (+13 % sur un an). Les assureurs disent voir des épargnants puiser dans leurs contrats d'assurance-vie pour compléter leur retraite. Christophe Eberlé, le président de la société de conseil Optimind, attribue, lui, ces rachats « à l'arrivée de la génération des papy-boomers dans une phase de restitution de leur épargne pour faire des donations à leurs enfants ou financer des projets immobiliers ».

LAURENT THÉVENIN